

Délibération n° 2018-03-04

Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

Objet

Adhésion au syndicat
 mixte Pôle
 Métropolitain
 Clermont Vichy
 Auvergne (PMCV)

Rapporteur

VEISSIERE Bernard

Date de convocation

19 juin 2018

**Date d'affichage du
 compte-rendu**

4 juillet 2018

**Nombre de
 conseillers**

En exercice : 126
 Présents : 91
 Votants : 100
 Pour : 100
 Contre : 0
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrich
	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoit	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
ROCHETTE Christophe	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (9) : BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, LANCRENON Maria à PRADIER Laurent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PAILLONCY Brigitte à KAROUTZOS Christian, PETELH Sandra à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (26) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, BRUN Pascale, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU la délibération n° 2017-09-12 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 26 septembre 2017 relative à l'adhésion de principe au syndicat mixte Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne (PMCVA) ;

VU les statuts du syndicat mixte PMCVA ci-annexés ;

CONSIDÉRANT que la création du syndicat mixte PMCVA en 2013 a donné une réalité institutionnelle à l'axe Vichy / Riom / Clermont-Ferrand / Issoire / Brioude qui est de fait un espace de vie au quotidien pour des milliers d'auvergnats ;

CONSIDÉRANT que ce syndicat a vocation à structurer et coordonner l'action des territoires afin de lui donner plus de cohérence et d'efficacité, en rassemblant lors de sa constitution les agglomérations de Vichy et Clermont, ainsi que les intercommunalités autour de Riom, Issoire et Thiers ;

CONSIDÉRANT que le syndicat mixte PMCVA s'étend sur un « poumon démographique » de 650 000 habitants et plus de 200 000 emplois ;

CONSIDÉRANT que la fusion des régions Rhône-Alpes et Auvergne a renforcé la pertinence de ce projet de coopération inter-territoriale, et que, pour pouvoir s'inscrire dans la nouvelle dynamique régionale en pesant d'un poids suffisant, les agglomérations et les intercommunalités s'alliant au sein du pôle métropolitain, unissent leurs forces pour affirmer le pôle métropolitain comme un vrai pôle d'équilibre, capable, à l'Ouest, de jouer à armes égales avec Grenoble ou Saint-Étienne ;

CONSIDÉRANT que, suite à la fusion des intercommunalités transformées en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017, la représentation de l'Agglo Pays d'Issoire, par substitution d'Issoire communauté (adhérant jusqu'en 2016), au syndicat ne pouvait s'appliquer juridiquement ;

CONSIDÉRANT que le syndicat PMCVA vient de conclure la modification de ses statuts par arrêté préfectoral en date du 16 avril 2018 permettant aujourd'hui à l'Agglo Pays d'Issoire d'adhérer ;

CONSIDÉRANT que le principe de cette adhésion avait été acté en séance du conseil communautaire du 26 septembre 2017 ;

CONSIDÉRANT que les élus délégués titulaires siègent au Conseil Métropolitain du PMCVA, à titre bénévole et en vertu de leurs mandats respectifs, et qu'il est prévu 39 délégués au total, dont 3 pour l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT que, pour mener à bien son travail de réflexion, le syndicat s'appuie techniquement sur les

compétences de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole ;

CONSIDÉRANT que, lors du Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2018 du syndicat, le montant provisoire de l'adhésion 2018 pour l'Agglo Pays d'Issoire a été annoncé à 10 901 €, sachant que cette dernière correspond à une demie année ;

CONSIDÉRANT que, lors du Bureau d'API du 28 mai 2018, le Président du syndicat PMCVA, Monsieur AGUILERA, maire de Vichy et président de Vichy Communauté, est venu échanger et présenter les perspectives 2018 et 2019 du syndicat en s'appuyant sur 4 thématiques principales que sont l'Allier, les mobilités, la culture et l'économie ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité de désigner les représentants de l'Agglo Pays d'Issoire au sein de ce syndicat par un vote à main levée ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider l'adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire au syndicat mixte Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne (PMCVA), après validation des nouveaux statuts du syndicat ;
- de valider le montant annuel de la cotisation 2018 fixée à 10 901 € correspondant à la cotisation d'une demi-année et d'autoriser Monsieur le Président à mandater cette somme ;
- de désigner Monsieur BACQUET Jean-Paul, Monsieur BARRAUD Bertrand et Monsieur VEISSIERE Bernard comme représentants de l'Agglo Pays d'Issoire au sein de ce syndicat.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 13/07/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 13/07/2018

Envoyé en préfecture le 13/07/2018

Reçu en préfecture le 13/07/2018

Affiché le



ID : 063-200070407-20180626-DEL_2018_03_04-DE